

Publié dans Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique) 11, 197-221, 1986
qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

C O R P U S O R A U X E T É D I T I O N :

QUELLE TRANSCRIPTION POUR QUELLE LECTURE ?

J'ai choisi de vous parler de la transcription parce que, si je travaille sur les signifiants vocaux et que la transcription en constitue un butoir manifeste, je voudrais montrer qu'elle peut être aussi un butoir pour les autres aspects de la recherche en analyse conversationnelle.

On ne peut décider qu'une méthode de transcription est optimale "en soi". Nous en avons tous fait l'expérience quand, après avoir fabriqué à notre usage personnel nos petits signes et codes particuliers, nous nous sommes trouvés fort déçus que nos collègues ne les adoptent pas et/ou critiquent soit leur utilité présumée, soit leur forme graphique. Cependant nous voyons tous les jours paraître livres, articles, etc., proposant des transcriptions plus ou moins longues des corpus étudiés, sans que jamais nous ne retrouvions les mêmes choix.

Devant cette réalité, on observe deux types de réactions : certains admettent que le lecteur doit s'adapter à tous les alphabets, puisqu'il suffit d'avoir la liste des signes et de l'apprendre ; d'autres au contraire aspirent à un code unique permettant à tous d'une part de lire facilement et sans erreur possible la prose des collègues, et d'autre part de faire lire la sienne sans échauffer la bille de tel ou tel.

I.1. Dans la multitude des codes utilisés, le plus gênant n'est pas tant l'apprentissage du code que le fait de retrouver très souvent les mêmes formes graphiques pour des significations différentes - par exemple le point, le tiret, l'apostrophe - ou des signes de l'orthographe traditionnelle dans des sens différents - par exemple le point d'interrogation, les points de suspension -. En vertu du principe selon lequel les habitudes les plus anciennes sont les plus fortement ancrées dans notre mémoire et, partant, les plus difficiles à "oublier", le recours à ce second genre de conventions me semble le plus discutable (nous y reviendrons) pour une bonne lecture.

Par ailleurs, les objectifs de l'édition sont fort divers. Un texte destiné, par exemple, à restituer à une communauté linguistique et culturelle sa littérature orale ne peut se présenter de la même façon que celui qui vise les linguistes travaillant sur la parole spontanée. Dans le premier cas, c'est le contenu qui importe le plus : certains folkloristes estiment devoir "nettoyer" le texte oral des ratures, répétitions, structures trop éloignées des règles de la grammaire normative, etc., dans le but d'offrir plus de fluidité à la lecture ; position qui me paraît (dans ce cadre très précis) tout à fait justifiée : lirions-nous nous-mêmes jusqu'au bout un roman policier, resterions-nous à un spectacle théâtral dont les dialogues seraient ceux que nous étudions en pragmatolinguistique ? Dans le second cas - qui nous intéresse ici - l'intérêt du contenu est indissolublement lié à celui du contenant : le "comment" n'est pas séparé du "pourquoi"

ni du "pour quoi", non plus que des réactions de l'interlocuteur.

Or, il semble bien qu'une partie au moins des divergences, dans les transcriptions, vient de cette multiplicité d'objectifs. Prenons un exemple : à l'université Lumière-Lyon 2, je fais partie d'un groupe de recherches en interaction conversationnelle. A l'étude de la première mouture écrite de notre corpus - réalisée par une étudiante non linguiste - il m'était apparu que les transcriptions de 'oui' et de 'hum' recouvraient des objets sonores très divers en même temps que des "réponses" très variées au partenaire. Ce premier défrichage m'avait convaincue de la nécessité de commencer par noter le plus exactement possible les émissions effectivement réalisées pour essayer, ensuite, de déterminer précisément les différentes significations, de regrouper les diverses émissions sonores de même signifié, et enfin d'établir, si possible, une typologie de ces formes (sur cette question voir C. Rittaud-Hutinet, "Pour une typologie acoustique des mots-valises", in Publication Brown university-université Lumière-Lyon 2, à paraître 1987). Après analyse, je proposai, pour transcrire ce corpus, la liste suivante de signes :

(1) [e ø h hm hm m η]

Le groupe étant tombé d'accord sur ma proposition, la seconde mouture écrite de notre corpus inclut - entre autres corrections - ces signes. Mais, le jour de l'édition venu, la "question de confiance" suivante fut posée : cet aspect du dialogue était-il traité dans l'un ou l'autre des chapitres du livre ? En d'autres

termes, cette transcription était-elle utilisée (je n'ai pas dit : utile) ? Dans le cas contraire, ces signes, vu leur complexité, devaient être éliminés. Je n'avais pas encore travaillé ces "gambits" : on élimina. L'imprimeur a aujourd'hui en main un texte contenant des 'oui' et des 'hm' (où, soit dit en passant, la subtilité du passage de 'hum' à 'hm' m'échappe quelque peu).

Certes, le coût de fabrication du livre se ressent de tels choix ; mais remarquons que la question était bien : un des auteurs traite-t-il ce problème, et non : est-ce une distinction utile aux lecteurs potentiels de l'ouvrage ?

Force nous est de constater que la transcription de l'oral est tiraillée entre des objectifs divers et des nécessités contradictoires : ici le critère de "réalisme" (l'écrit comme "copie conforme" de l'oral) se heurte à l'utilité présumée de la finesse de transcription ; ailleurs le critère de "facilité de lecture" s'oppose à celui de "cohérence de transcription" (un seul signe pour un phénomène et un seul phénomène par signe) ; etc..

Ainsi, ce que l'on aurait pu prendre pour de simples questions de graphie se trouve-t-il au centre des questions que se posent les linguistes sur le fonctionnement de la parole spontanée.

Mon souci principal, aujourd'hui, est motivé par une "découverte" que j'ai faite récemment : parmi les chercheurs non-phonéticiens travaillant dans le domaine, une proportion non négligeable se sert comme support,

non pas de la bande audio ou vidéo, mais de la transcription écrite. Or dire que celle-ci est DÉJÀ un choix de sens n'est pas une hypothèse de travail mais une réalité quotidiennement vérifiée : comment comprendre une "phrase" dont la syntaxe est structurée uniquement dans la composante phonique du discours du locuteur ? comment traiter correctement la séquence 'oui' d'un texte écrit lorsque certaines de ses occurrences signifient 'non', d'autres 'je t'écoute', d'autres 'changeons de sujet', etc., et d'autres encore, peut-être, 'oui' ?

Ma question : "quelle transcription pour quelle lecture ?" s'applique donc aussi bien au lecteur d'un ouvrage édité qu'au chercheur lui-même puisque de la qualité de la transcription va dépendre la précision des résultats.

Or, si l'on considère que la transcription écrite est, dans bien des cas, un choix de sens, on doit considérer en conséquence que, d'étape préalable à l'analyse du corpus, elle doit être renvoyée à la phase finale, sorte d'aboutissement de la recherche considérée, puisqu'un choix raisonné ne peut intervenir qu'après analyse.

Comment alors sortir de ce cercle vicieux ? Cela n'est possible qu'en admettant une fois pour toutes que :

a) la transcription écrite faite au début de la recherche n'est qu'un repère sur lequel on greffera au fur et à mesure les modifications que l'analyse permet - brouillon corrigé et recorrecté autant de fois qu'il le faut -,
donc que

b) les corpus oraux ne peuvent être étudiés autrement que grâce à leur support oral, quelle que soit la micro-spécialité linguistique concernée.

Dans cette perspective, il est clair que la recherche du phonéticien entre en intersection avec les autres : avec le syntacticien, il se penche sur les problèmes de phonosyntaxe ; avec le sémanticien, il étudie les lieux du texte où la composante sonore contient des éléments de signification absents du mot pris "en isolation" (phonosémantique), ce que j'appelle les signifiants vocaux (Sa vocaux) ; entre l'éthologue et lui peut s'établir un dialogue quant à l'interprétation de certains signes, par exemple lorsque celui-là appelle "sourire" ce que celui-ci nomme "délabialisation" (cf. C. Rittaud-Hutinet, "Composante phonologique de l'interaction et stratégies discursives", in Actes du XVII^e congrès international de philologie et linguistique romanes, [Aix-en-Provence 1983], 1986) ; dans la recherche des unités d'échanges, l'étude verbale et celle de la structure intonative se complètent souvent, soit pour confirmer par deux résultats concourants la validité du découpage, soit pour lever les hésitations dans l'interprétation de données verbales plus ou moins ambiguës.

I.2. Mais revenons à l'édition du texte oral, c'est-à-dire à une transcription destinée au public, en d'autres termes à tous ceux qui n'ont pas la possibilité d'entendre l'original. En tout état de cause, les critères de "réalisme" (restitution la plus fidèle possible de l'original), de "cohérence" (un seul signe...), de "clarté" (éviter au maximum les signes ayant

déjà une signification soit dans l'orthographe traditionnelle, soit dans l'A.P.I.), apparaissent comme prioritaires.

Je ne suis pas une inconditionnelle de la transcription en alphabet phonétique : il est, souvent avec raison, réputé difficile à lire de façon continue en comparaison de la transcription à base orthographique. Mais cette dernière n'est pas non plus de tout repos, dans une langue aussi "culturelle" que le français. Je veux dire par là que deux séries de phénomènes fortement liés sont inducteurs d'erreurs de lecture ou même de contresens (par rapport à l'oral), à savoir :

a) la multivalence de certains signes typographiques. Ainsi la virgule recouvre tantôt une simple convention typographique, tantôt un effet stylistique, tantôt une fonction syntaxique. Exemple :

(2) l'énumération.

Dans un texte écrit, une énumération de plus de deux éléments s'écrit en plaçant une virgule entre tous les membres de l'énumération sauf entre les deux derniers, marqués eux par la présence de 'et'. A la lecture, ces virgules sont la marque de pauses potentielles, c'est-à-dire stylistiques en ce sens qu'elles sont laissées à l'appréciation - au choix - du lecteur, qui peut en réaliser une, plusieurs, aucune, ou les réaliser toutes.

--> Que veulent alors dire des virgules dans un texte qui retranscrit une parole antérieure ? S'il y a choix en effet, c'est que le signe ne représente plus la réalité prononcée, n'est pas monovalent. Comment, dès lors, le lecteur saurait-il ce qu'il en est pour ce corpus et

comment, a fortiori, un linguiste pourrait-il se servir de ce texte pour en étudier les "pauses", "silences" et autres "groupes de souffle" ?

b) les règles de la lecture à haute voix.

Notre compétence de lecteur inclut des règles de la lecture à haute voix (qui s'appuient pour une part sur les signes de ponctuation). Je prendrai quatre exemples :

(3) la liaison facultative.

Selon sa propre élocution - puisqu'il s'agit de la restitution de paroles spontanées - et éventuellement d'une évaluation du registre de langue des interlocuteurs du corpus, le lecteur choisit les liaisons réalisées et les liaisons non-réalisées. A première vue, petit problème sans grande conséquence. Mais c'est la disparition de toute possibilité d'étude sur la liaison dans l'oral spontané et d'une partie de l'étude de "l'accent d'insistance", entre autres.

(4a) la "fin de phrase".

Je prendrai ici l'exemple de la première réplique du dialogue 1 de notre corpus (cf. Décrire la conversation, P.U.L., à paraître fin 1986). La transcription initiale se présentait ainsi :

(4b) Alors je vais te poser une première question. Qu'est-ce que tu penses de la mode actuelle ?

La présence du point entraîne à une lecture en deux phrases autonomes, délimitées par une intonation nettement descendante sur 'question', et séparées par un silence.

Or non seulement le locuteur du corpus, en guise d'intonation descendante, réalise une montée mélodique sur

'question', mais encore, au lieu du silence entre 'question' et le mot suivant, on remarque une réalisation liée, l'intonation des cinq mots suivants se présentant de plus sur une pente intonative ascendante, dans le prolongement de celle de 'question'.

--> Ne pourrait-on, dans cet exemple, parler d'un véritable contresens vis à vis du découpage en "unités phrastiques" ?

Sans parler du problème que représente l'indication de la courbe intonative - qui n'en serait pas pour autant résolu - on voit que la suppression du point, dans ce fragment, est indispensable (cf. (4c) en fin d'article).

(5) la pause.

Dans le fragment cité en (4b), la lecture de la proposition interrogative ne peut correspondre à la réalité en ce qui concerne la pause : la proposition n'étant pas très longue et ne contenant pas d'expansions de type incise, etc., le lecteur est amené à considérer qu'elle a été émise de façon continue, liée.

Mais, et ce contrairement à ce qui pouvait se produire en (2) (où les virgules offraient des pauses potentielles), ici, l'absence de virgule masque la présence d'une pause réalisée par le locuteur entre 'penses', sommet mélodique de l'ensemble du fragment, et 'de...'.
--> Ce fragment nous montre un exemple contraire aux règles de l'écrit oralisé, qui interdisent la pause entre un verbe et son complément bref. Mais dans la transcription initiale (4b), la réalité de la pause est oblitérée et donc la possibilité d'étudier ultérieurement les lieux de son apparition dans l'oral spontané.

Dans une telle transcription, des marques intéres-

sant la syntaxe ou la phonie sont soit effacées soit erronées, pervertissant la lecture et interdisant une analyse correcte du corpus (cf. (4c) en fin d'article).

(6) l'intonation.

Toujours dans le même fragment de dialogue, et pour en finir avec lui, il faut parler de l'intonation, que je n'ai qu'évoquée à propos du passage de la première à la seconde proposition en (4b).

En appliquant les règles de la lecture à haute voix, nous imaginons la proposition interrogative réalisée sur une courbe mélodique descendante, puisqu'elle débute par un terme interrogatif, 'qu'est-ce que'. Mais la réalité est inverse : le locuteur du corpus réalise une courbe mélodique régulièrement montante jusqu'à 'penses', puis descendante sur la dernière partie de la phrase, donnant une courbe habituellement affectée à la phrase énonciative, à ceci près que 'penses' présente une augmentation de la pente ascendante, et qu'il est suivi d'une pause.

Certains transcripteurs proposent, dans le cas d'une montée mélodique, d'utiliser le point d'interrogation. Je suis en principe opposée à cette notation, car toute montée mélodique, même forte, n'est pas une marque interrogative, il s'en faut. Cependant, dans notre exemple, il s'agit bien d'une interrogation, et d'une courbe intonative d'interrogation ; mais cette dernière cesse après 'penses' : placer à cet endroit un point d'interrogation créerait un contresens sur la fonction grammaticale et l'intonation du groupe de mots qui le suivent. En effet, il introduirait une forte coupure entre 'penses' et 'de la mode actuelle', si bien que cette

dernière partie perdrait, aux yeux du lecteur, sa qualité de complément de 'penses' pour devenir une sorte de phrase segmentée, une manière de reprise d'une information présumée connue de l'interlocuteur B au moment où le locuteur A commençait sa proposition, et que A, lorsqu'il termine sa proposition, préfère finalement ne pas laisser sous-entendue pour ne pas risquer une mésinterprétation de son message par B.

Notons de plus qu'une telle construction supposerait, dans la première partie de la proposition, la présence d'un substitut, tel 'en' ('qu'est-ce que tu en penses') pour que la phrase soit grammaticalement conforme à la norme écrite (cf. (4c) en fin d'article).

II. Les signes complémentaires dans la transcription à base orthographique.

Comme je l'ai déjà signalé, si la transcription est le seul support de travail, la recherche arrive à certaines impasses insurmontables.

II.1. Prenons un exemple concernant la structuration thématique du dialogue.

(7a)- mais y a une chose qui me choque à propos du vêtement c'est le les sommes que les gens peuvent claquer là-dedans

- c'est vrai

- ça [c'est] incroyable les gens (ont) et même y a [ouais]

des enfin notre vêtement c'est très important pour se sentir à l'aise dans sa [peau] pour euh [c'est juste]

pour se présenter face aux autres de toutes façons

Ce passage semble difficile à analyser en échanges (cf. S. Rémi in Décrire la conversation, à paraître fin 1986) dans la mesure où :

a) le début d'opinion exprimé 'ça c'est incroyable les gens (ont) et même y a des' ne sera jamais achevé - nous ne saurons pas quel était l'exemple ou l'explication annoncé par 'y a des' -, et l'acte subordonné 'notre vêtement...' devient l'acte directeur ;

b) nous ne savons que faire de 'enfin' :

- conclusion de ce qui précède ? ('enfin' = 'je n'en dirai pas davantage, parce que cela serait désobligeant, ou gênant, etc.') ;

- annonce d'une reprise de la phrase avec une autre structure logique ? ('enfin' = 'je supprime "y a des" et désire le remplacer par une proposition commençant différemment') ;

- démarreur de ce qui suit ? ('enfin' = 'quoi qu'il en soit', ou 'indépendamment de ce qui vient d'être dit', ou 'pour parler d'un autre aspect de la question') ;

- connexion avec l'archi-thème du dialogue ? ('enfin' = 'après cette discussion à bâtons rompus, je vais répondre à présent à la question posée dans les "instructions" précédant le début de notre dialogue') ;

- concession ? ('enfin' = 'malgré ce que je viens de dire - "une chose qui me choque" - il faut reconnaître que') .

--> Le défaut de transcription nous laisse dans le doute, là où une écoute attentive de l'enregistrement

nous révèle que cet 'enfin' introduit dans le discours du locuteur une parenthèse, laquelle, en raison de sa longueur, fait oublier le propos principal (dérive conversationnelle), l'interlocuteur trouvant de surcroît plus d'intérêt à cette parenthèse qu'au propos principal (voir la transcription "complétée" en fin d'article, exemple (7b)).

II.2. Voyons le cas des "associés" et des "bribes" dans un essai extrêmement intéressant de transcription qu'a développé le Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe, et que j'appellerai, par commodité, la transcription syntaxique.


Dans l'exemple :

(8a) 'ça ça s'appelait faire le lessif', Mireille Bilger (cf. "Contribution à l'analyse en grilles", in Recherches sur le français parlé, G.A.R.S., n° 4, 1982 (1983)) constate que "si on garde la disposition en 'ça ça', ceci indique qu'on analyse 'ça' comme associé (ou double marquage) ; mais il est évident qu'on pourrait y voir une bribe. Nous avons pour cet énoncé deux analyses possibles, représentées, au niveau de la grille, par deux dispositions différentes.

(8b) associé --> ça ça s'appelait (...)

(8c) bribe --> ça
ça s'appelait (...)

La transcription syntaxique offre deux réalisations possibles de façon très claire :

- (8b) se lit  - (à l'écrit, on utiliserait la virgule) ,

- (8c) se lit - - (à l'écrit, on utiliserait les

points de suspension).

Le reproche, le seul, que l'on peut faire à cette présentation, c'est de n'avoir pas choisi ; personnellement, je me demande encore aujourd'hui ce que le locuteur a vraiment dit : (8b) ou (8c) ?

II.3. Dans l'exemple suivant, l'ambiguïté sémantique créée par une sous-information au niveau de la transcription entraîne une ambiguïté sur la structure syntaxique (il s'agit à nouveau du dialogue sur le vêtement).

(9a) enfin je suis pas tellement con pour le système d'une mode imposée

- première ambiguïté : 'con' = 'bête'

OU

'con' = début du mot 'contre'

(inverse du mot 'pour' qui suit) ;

- deuxième ambiguïté : * si 'con' = 'bête', la proposition est achevée après ce mot ; une deuxième proposition commence à 'pour' ;

* si 'con' = début de 'contre',

la proposition n'est pas achevée après ce début de mot : le locuteur, s'apercevant que le mot qu'il est en train de prononcer ne convient pas à la suite qu'il veut donner à sa phrase, s'arrête en cours d'émission et se corrige en choisissant 'pour' .

--> Les marques vocales, elles, signalent clairement cette deuxième interprétation comme la bonne :

a) il n'y a pas de prééminence sur 'con' ; donc la proposition n'est pas achevée, non plus que le groupe

logico-sémantique ;

b) il y a une forte prééminence sur 'pour' (type "accent d'insistance"), par augmentation d'intensité sur l'attaque consonantique [p] et utilisation d'un ton nettement plus haut pour 'pour' que pour les mots adjacents, à gauche comme à droite ; jointe à la réalisation de 'con', la réalisation de 'pour' marque l'auto-correction du locuteur ;

c) 'con' est réalisé avec une voyelle allongée, sur un ton presque plat (descendant) qui débute au même niveau que celui des syllabes précédentes ; ajoutée aux deux autres éléments de prononciation, cette énonciation est la traduction vocale du temps de réflexion pris par le locuteur. (cf. (9b) en fin d'article)

--> Dans des situations comme (8) et (9), on voit qu'il aurait suffi de noter les accentuations, comme dans une transcription phonétique, pour que le doute soit levé sur l'interprétation à donner au texte.

II.4. Et voilà, le grand mot est lâché : il est nécessaire de recourir à des signes phonétiques pour compléter une transcription orthographique de l'oral de laquelle on a supprimé la ponctuation traditionnelle.

Mais que noter et jusqu'où aller ? Selon ma formule initiale, les critères de réalisme, de cohérence et de clarté s'affrontent ici à chaque pas : la transcription doit être i) assez précise pour signaler les marqueurs phoniques nécessaires à la bonne lecture et à la bonne compréhension du texte, ii) assez simple dans ses signes pour être lisible par les non-phonéticiens, iii) assez "discrète" pour ne pas alourdir la

lecture de manière insupportable.

Car il faut bien reconnaître que les signes ne posant aucun problème, comme les parenthèses pour les mots, syllabes, etc., plus ou moins reconstruits, les crochets à cheval sur deux lignes pour les chevauchements de parole, sont relativement en petit nombre face à l'ensemble des autres signes qu'il faut ajouter à la notation à base orthographique si l'on veut suivre le discours des locuteurs, et parfois comprendre le cheminement de leur pensée.

III. Quelques propositions et leur critique.

III.1. Sur l'exemple suivant :

(10a) et moi je suis pas du tout pour euh pour la m
pour suivre la mode bêtement j'aime bien m'ha-
billier euh de façon classique et suivre euh
mon ins mon goût

je me pose personnellement les (principales) questions suivantes :

- a) où respire le locuteur (pauses) ?
- b) que fait-il des e caducs (les règles d'orthoépie sont-elles appliquées ou non ; dans la négative, quelles règles sont-elles actualisées ici) ?
- c) y a-t-il coalescence de certaines consonnes ?
- d) comment les groupes rythmiques se distribuent-ils (nombre de groupes par seconde, nombre de syllabes par groupe, relations entre la distribution des groupes et l'analyse logico-sémantique, place des accentuations dans le groupe) ?
- e) comment les reprises (modifications de la suite de

la phrase, changement de mot, hésitation) se réalisent-elles (pauses, longueur des segments, intensité, intonation) ?

f) le passage d'une "fin de phrase" au "début de phrase" suivant est-il marqué (pause, longueur des segments, intonation, accentuation) ?

g) y a-t-il des passages mis en relief (intensité, intonation, débit, longueur des segments) et, si oui, le but poursuivi par le locuteur est-il "entendu" - c'est-à-dire, à l'audition, le récepteur, quel qu'il soit, comprend-il s'il s'agit d'une conviction intime du locuteur, d'un désir du locuteur de convaincre le récepteur, d'un effet d'ironie, d'un appel à la connivence, etc. - ?

h) que se passe-t-il à la fin de la réplique : s'agit-il d'une clôture, l'interlocuteur coupé-t-il la parole au locuteur, etc. (intonation, intensité, longueur éventuelle de la pause) ?

--> Comme on le voit, des question aussi bien de phonétique que de sémantique, de syntaxe, de structuration du dialogue, de cohérence textuelle. (cf. C. Rittaud-Hutinnet, "Vers la communauté énonciative : les signes vocaux", in Décrire la conversation, P.U.L., à paraître fin 1986).

Dans l'exemple (10a), quels signes utiliser pour répondre aux huit questions posées ? Contrairement à ce qu'on pourrait croire, assez peu :

- longueur des segments : [:] = long et [::] = très long, après le graphème représentant le son concerné (e) , f) , g) ,

(10b) (...) euh:: (...) et:: (...) euh:: (...)

- graphie représentant un son non prononcé : [/] sur la (ou les) lettre(s) concernée(s) (b) ,

(10c) (...) j~~é~~ (...) su~~is~~ (...) su~~iv~~~~é~~ (...) bê~~t~~ément (...) (cf. (10c') en fin d'article).

- accentuation : ['] au-dessus de la voyelle de la syllabe concernée (d) , f) , g) , h) ,

(10d) (...) moi (...) tout (...) mode (...) bêtement (...) classique (...) suivre (...) goût

- pause (= silence non mesuré et non interprété) : [/] entre les mots séparés par le silence (a) , e) , f) ,

(10e) (...) mode / bêtement (...) classique / et (...) goût /

- pause type "finale de phrase" (= chute mélodique importante suivie d'un silence) : [//] ;

pas d'exemple dans (10), qui en revanche comporte une intonation "finale de phrase" sans pause :

'la mode bêtement j'aime'

- débit : timing suscrit (d) , e) , g) (ici en minutes et secondes) :

(10f) et^{1,55} moi (...) tout^{1,56} pour (...) mode^{1,57} bêtement
 (...) euh^{1,58} (...) classique^{1,59} et² suivre^{2,01} euh (...) mon^{2,02} goût

- coalescence : accolade suscrite ou souscrite (c) ,

(10g) (...) j~~é~~ suis (...)

- coupure brutale d'un mot : [-] après la dernière lettre représentant le dernier son prononcé (e) ,

(10h) (...) mon ins- mon goût

Remarque : ce signe ne doit être employé qu'en cas d'arrêt brutal d'une émission ; lorsque le locuteur glisse sur la correction - comme si le mot tronqué faisait partie intégrante du mot suivant - il n'y a rien à noter, exemple (cf. aussi exemple (10i')) :

(10i) (...) pour la m pour suivre (...)

- reprise (auto-correction) marquée par l'intensité et la hauteur mélodique : ["] sur la consonne initiale de la syllabe concernée (e) ; lorsque le mot commence "normalement" par une voyelle, il est alors toujours prononcé avec une consonne occlusive glottale initiale, notée [2] ;

(10j) (...) mon ins "mon goût

Remarque : ce cas n'est pas automatiquement lié au précédent, la reprise n'étant pas obligatoirement signalée par un "accent d'insistance" , exemples :

(10j') je crois aussi que ça donne une in- des indications

(10j'') de fa- de par la façon

--> L'exemple (10a) donne , en tenant compte de ces conventions, la transcription suivante :

(10k) et^{1,55} moi j~~é~~ suis pas du tout^{1,56} pour euh pour la m pour suivre^{1,57} la mode / bêtement^{1,57} j'aime bien m'habiller euh^{1,58} :: de façon classique / et^{1,59} :: suivre² euh^{2,01} :: mon ins- mon^{2,02} goût /

III.2. A ce stade de la transcription, les variations mélodiques dont l'ampleur est remarquable ne sont pas encore notées. Que peut-on faire dans ce domaine ? Sur ce sujet, j'avoue ne pas avoir encore trouvé de réponse qui me satisfasse. Je vous proposerai donc les notations que nous avons adoptées dans notre volume Décrire la conversation, pour les critiquer. En effet, malgré bien des efforts, leur lisibilité me paraît parfois contestable pour les raisons suivantes :

a) certains signes ne présentent pas entre eux de cohérence.

Pourquoi par exemple utiliser

- (11a) [^] pour "ton descendant de haut à moyen" et
 ['] pour "ton haut" , ainsi que
 ["] pour "ton très haut" ?

Les signes habituels dans la notation des langues à tons auraient été préférables, pour les deux derniers diacritiques :

- (11b) [^] H-B (haut-bas = descendant de haut)
 ['] H (haut)
 ["] SH (supra-haut)

b) une partie des signes choisis est employée en phonétique dans un autre sens, d'où des possibilités d'interférences, à la lecture ; par exemple,

(12) ['] et ["] marquent, en phonétique, la proéminence.

c) certains signes recouvrent plusieurs valeurs, d'autres une seule : il y a alors à la fois incohérence et ambiguïté.

En effet, si [^] = H-B, pourquoi ['] = "ton haut ou

montant" ? Il faudrait remplacer ['] par : ['] et

(13) [v] (cf. à nouveau la notation des tonèmes), ce qui permettrait de lire :

(13a) l'avouer:!

alors qu'en l'état, deux interprétations sont possibles : — — — ou — — — .

Pour cet exemple, la transcription correcte serait alors :

(13b) l'avouer:v

d) une partie des signes se retrouve dans l'orthographe habituelle ; voyons deux exemples :

* (14a) [,] n'est pas différent de la virgule ; la première interprétation, automatique, du lecteur, sera : "montée mélodique", au lieu du sens choisi ici : "ton descendant" , exemple :

(14b) ça c'est incroya:ble, les gens:, (ont)

* (15) [.] est trop facilement décodé comme le point final de l'orthographe : l'interprétation "chute mélodique importante suivie de silence" intervient donc avant l'utilisation choisie ici : "petite interruption".

e) la co-occurrence de certains signes complique la lecture. Exemple :

(16) extrêmement::: attention

La notation de [.] sans espace après [::] embrouille à mon avis les informations fournies.

f) la transcription de l'intonation n'est pas systématique dans certains lieux critiques du corpus, en particulier pour les "répliques" de deux ou trois syllabes:

(17) 'd'acco:rd

(18a) 'c'est tout'

En (17) on attend l'indication de l'intonation de la deuxième syllabe, ne serait-ce que pour comprendre si la réplique signifie : 'je suis de ton avis' ou 'je comprends ton opinion', etc.

En (18a) à l'inverse, le balisage est complet ; son seul défaut est que ['] ayant deux valeurs possibles, il nous reste le choix entre quatre dictions (bien que certaines d'entre elles soient peu probables en français) : H#H , B-H#B-H , H#B-H , B-H#H ; la "bonne" aurait été claire si l'on avait choisi un signe spécial pour B-H (ce qui nous ramène à la critique c)).

En réalité, le locuteur a prononcé :

(18b) 'c'est tout'

g) la richesse de la transcription recouvre parfois l'imprécision la plus grande. Par exemple :

(19a) [.] = "petite interruption"

[...] = "pause légère"

[...] = "pause moyenne"

Si l'on veut effectivement quantifier les temps de silence, autant les mesurer en centisecondes ; sinon, autant mettre, dans tous les cas, le signe de l'A.P.I., [/] (les deux moyens n'étant d'ailleurs pas exclusifs l'un de l'autre, cf. nos exemples (7b) et (10k)).

III.3. Je terminerai par la présentation de deux autres signes que le phonéticien aimerait trouver dans les transcriptions à base orthographique et dont la complexité ne me semble pas excessive face à leur rendement pour une analyse du corpus et à la clarté de lecture qu'ils autorisent.

a) réalisation d'une liaison rare, prononciation d'une

consonne ou d'une voyelle habituellement non prononcée : soulignement des lettres qui les représentent.

(20) seraient plus du côté

(21) puisque à partir du moment

b) voyelle non syllabique : [ʌ] souscrit. Exemples :

(22) tout c_ʌ qui est court (trois syllabes prononcées)

(23) j'_ʌai une évaluation (quatre syllabes prononcées)

face à :

(24) l'avouer (trois syllabes prononcées)

Université Lumière-Lyon 2

Chantal Rittaud-Hutinet

F 69'500 Bron-Parilly

EXEMPLES

(1) [e ʃ h hm hm m ŋ]

(4b) Alors je vais te poser une première question.
Qu'est-ce que tu penses de la mode actuelle ?

(4c) alors je vais t_ʃ poser une première question
qu'est-ce que tu p_ʃenses' / de la mode actuelle //

(7a) - mais y a une chose qui me choque à propos du
vêtement c'est le les sommes que les gens peuvent
claquer là-dedans

- c'est vrai

- ça [c'est] incroyable les gens (ont) et même y
a des enfin notre vêtement c'est très important
pour se sentir à l'aise dans sa [peau] pour
[c'est juste]

(7b) -^{3,13}mais y a une chose qui m_ʃ choque^{3,14} à propos du

vêtement^{3,15} c'est le:: les sommes que les gens^{3,16} peuvent

claquer là-d_ʃedans^{3,17} //

- c'est vrai /

- ça [c'est] ^{3,18} incroya.ble les gens: ^{3,19} (ont) / et même ^{3,20} ouais

^{3,20} a des:: ^{3,21} ?enfin / notr^e vêt^ement c'est très impor-
^{3,22} tant pour s^e senti:r à ^{3,23} l'ai:se dans sa [peau: ^{3,24} c'est juste]

- (8a) ça ça s'appelait faire le lessif (corpus GARS.)
- (8b) ça ça s'appelait faire le lessif ←-- associé
- (8c) ça
ça s'appelait faire le lessif ←-- bribe
- (9a) enfin je suis pas tellement con pour le système
d'une mode imposée
- (9b) enfin je suis pas tellement con:: pour le système
d'une mode imposée:
- (10a) et moi je suis pas du tout pour euh pour la m
pour suivre la mode bêtement j'aime bien m'habil-
ler euh de façon classique et suivre euh mon ins
mon goût
- (10b) (...) euh:: (...) et:: (...) euh:: (...)
- (10c) (...) j^e (...) suis (...) suis (...)
bêtement (...)
- (10c') faire n'importe quoi
- (10d) (...) moi (...) tout (...) mode (...)
bêtement (...) classique (...) suivre (...)
goût
- (10e) (...) mode / bêtement (...) classique / et
(...) goût /
- (10f) et moi ^{1,55} (...) tout ^{1,56} pour (...) mode ^{1,57} bêtement
(...) euh ^{1,58} (...) classique et ^{1,59} suivre ^{2,01} euh (...) ^{2,02}
mon goût
- (10g) (...) j^e suis (...)
- (10h) (...) mon ins- mon goût
- (10i) (...) pour la m pour suivre (...)
- (10i') on peut essayer- voir deviner un peu quels sont
- (10j) (...) mon ins mon goût
- (10j') je crois aussi que ça donne une in- des indica-
tions

(10j') de fa- de par la façon

(10k) et moi ^{1,55} j^e suis pas du tout ^{1,56} pour euh pour la m

pour suivre la mode ^{1,57} / bêtement j'aime bien

m'habiller euh:: de façon classique / et:: ² suivre

^{2,01} euh:: mon ins- ^{2,02} mon goût /

- (11a) [^] "intonation descen- idem : ton descendant,
dant de haut à moyen" H-B
- ['] "ton haut ou mon- (11b) ['] ton haut, H
tant" (12b) ['] accent de
groupe
- (13) [v] ton montant, B-H
- ["] "ton plus haut ou (11b) ["] ton supra-
montée plus haute" haut, SH
(12b) ["] accent
"d'insistance"

- (13a) 'l'avouer:' --> (13b) 'l'avouer:~
- (14a) [,] "descendant"
- (14b) ça c'est incroya:ble, les gens:, (ont)
- (15) [.] "petite interruption"
- (16) extrêmement:: attention
- (17) 'd'acco:rd
- (18a) 'c'est tout' --> (18b) 'c'est tout~
- (19a) [.] "petite interruption"
[..] "pause légère" --> (18b) temps mesuré
[...] "pause moyenne" en centisecondes
(les pauses sont
signalées par [/])

- (20) seraient plus du côté
- (21) puisque à partir du moment
- (22) tout ce qui est court (trois syllabes prononcées)
- (23) j'ai une évaluation (quatre syllabes prononcées)
- (24) l'avouer (trois syllabes prononcées)